

Le Directeur,
C. MOUGEOT

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 04 décembre 2024

Délibération n°80

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de votants : 21

Vote pour : 21

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 07 novembre 2024

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : Mme CHOUX – Mme GUYEN - M. MAIRE DU POSET – Mme ROGEBOZ – Mme TISSOT-TRULARD

Communautés d'agglomération, urbaines :

Mme BARTHELET - M. FROEHLI – M. GUY - Mme PRESSE

Communautés de communes : M. ALPY – M. BOUVERET – M. FAIVRE-PIERRET - M. JOUVIN – M. PETIT – Mme ROGNON

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs / Jura / Territoire de Belfort : M. BILLOT (pouvoir à Mme GUYEN) - M. DALLAVALLE (pouvoir à Mme CHOUX) – M. MOLIN (pouvoir à M. MAIRE DU POSET)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à Mme PRESSE) - M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLI)

OBJET : POINT SUR LE PERSONNEL

Depuis la mise en place de la nouvelle organisation, l'EPF compte aujourd'hui un effectif de 23 salariés au service de 1423 communes et 43 EPCI. Cette organisation a été élaborée autour de deux pôles d'activités :

- Le pôle administratif et financier
- Le pôle des opérations foncières.

Les deux responsables de pôles et le directeur constituent l'équipe de direction qui pilote l'ensemble des activités de l'établissement ; Afin de mettre en conformité les postes occupés avec les fonctions exercées au sein de l'équipe de direction, il est proposé au conseil d'administration de supprimer les postes de responsables de pôle, de créer deux postes de directeur et d'acter la nomination au 1/1/25 de :

- Madame Adeline COULON sur le poste de directrice administrative et financières
- Monsieur Nicolas PLASSON sur le poste de directeur des opérations foncières.

Par ailleurs, il est proposé de créer un poste de directeur.trice général.e adjoint.e et d'engager le recrutement correspondant avec l'appui du cabinet Inlé pour un montant estimé à 12 000€ HT (hors déplacements et publications en sus).

Le développement de l'EPF sur la région BFC est désormais bien engagé et se poursuit sur un rythme soutenu au vu des dernières adhésions ; la force de cet établissement réside dans son savoir-faire et la qualité de son personnel au service des collectivités membres.

Le tableau des effectifs serait donc le suivant (au 01/01/25) :

Grade ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires	Emplois pourvus (au 01/01/25)
Directeur Général	A	1	1
Directeur.trice Général.e Adjoint.e	A	1	0
Directeur des opérations foncières	A	1	1
Directrice administrative et financière	A	1	1
Responsable des opérations foncières	A	0	0
Responsable administrative et financière	A	0	0
Gestionnaire comptable	B	1	1
Assistante de direction	B	1	1
Assistante de gestion et secrétariat	B	2	1
Chargés d'études	B	3	3
Chargé de gestion locative	B	1	1
Chargé(es) d'opérations foncières	A	9	7

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 025-493901102-20241204-DEL2024_CA_80-DE



Grade ou emplois	Catégorie	Emplois budgétaires	Emplois pourvus (au 01/01/25)
Juriste marchés publics et foncier	A	1	1
Juriste	A	1	1
Juriste, gestionnaire immobilier et locatif	A	1	1
Secrétaire administration et comptabilité	B	1	1
Technicienne informatique et multimédia	B	1	1
Apprenti en comptabilité	B	1	1

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré

DECIDE

- de la transformation des postes budgétaires de responsable administrative et financière et responsable des opérations foncières en, respectivement, directrice administrative et financière et directeur des opérations foncières
- la création d'un poste budgétaire de directeur.trice général.e adjoint.e

PREND ACTE

- de la nomination de Madame Adeline COULON sur le poste de directrice administrative et financière,
- de la nomination de Monsieur Nicolas PLASSON sur le poste de directeur des opérations foncières,
- de l'engagement du recrutement d'un.e directeur.trice général.e adjoint.e avec l'appui du cabinet Inlé,

AUTORISE

- le directeur à engager toutes les démarches correspondantes et à signer tous documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY